



جائزة أفضل مقالة أكاديمية
حول الاقتصاد المغربي

PRIX DU MEILLEUR ARTICLE ACADEMIQUE
SUR L'ECONOMIE MAROCAINE

RÈGLEMENT DU PRIX

- Article 1 :** Le prix récompense chaque année l'auteur du meilleur article académique sur l'économie marocaine parmi les articles proposés par les doctorants. L'article doit traiter d'une question d'intérêt concernant le développement de l'économie marocaine, ses structures, ses institutions, ses enjeux nationaux et internationaux. Sont concernés les doctorants de nationalité marocaine inscrits en sciences économiques.
- Article 2 :** Les articles sont proposés sous la forme d'un manuscrit, saisi sur Word, de 40 000 signes maximum, notes et espaces compris, n'incluant pas la bibliographie qui doit se limiter aux références strictement nécessaires. Les articles sont envoyés du 1^{er} janvier au 31 mars de chaque année, avec une deuxième version anonymisée, à l'adresse : noureddine.eloufi@gmail.com.
- Article 3 :** Les articles sont soumis par un seul auteur. Un même auteur ne peut soumettre qu'un seul article. Les articles ne respectant pas les contraintes de forme (format, nombre de signes...) ne seront pas pris en compte.
- Article 4 :** Les articles sont transmis à tous les membres du jury. Chaque membre du jury sélectionne un seul article. L'article le plus cité est retenu pour la délibération du jury qui valide l'article primé.
- Article 5 :** Le prix est décerné par un jury constitué de trois professeurs de sciences économiques au moins choisis par le titulaire de la Chaire Économie du développement. Le jury prend en compte l'intérêt du sujet, la pertinence de l'analyse, la rigueur méthodologique, la qualité du style, le respect des règles.
- Article 6 :** Le prix est doté d'un montant de 5 000 dirhams par l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques. Il s'accompagne de la publication de l'article dans la revue *Critique économique*.
- Article 7 :** Le prix est remis lors d'une cérémonie organisée par la Chaire Économie du développement.